

*Le Maire, André LAURENT,
et l'équipe municipale,
vous souhaitent une*

Bonne Année



*Un jour pourtant,
Un jour viendra,
Couleur d'orange*

2019

Vinezac

*Un jour, Un jour
Louis Aragon*

Vœux du Maire

*La cérémonie à l'occasion des
vœux du Maire aura lieu le
vendredi 11 janvier 2019 à 19h00
en salle polyvalente.*





EDITORIAL

Bonjour à toutes et à tous

Cette fin d'année 2018 est marquée par le mécontentement. Il s'exprime de manière spontanée, désorganisée, sans beaucoup de propositions. Le mécontentement de se sentir, à tort ou à raison, déclassé, délaissé, paupérisé.

La course au progrès, au développement, à la croissance, est en place depuis des décennies dans nos économies. Elle est un dogme, une vérité, que dis-je ? une religion. Rien n'est possible sans la croissance et sans les méthodes préconisées par les experts pour y arriver. Nous avons donc compris que cette croissance est et sera permanente. Que nous irons toujours vers plus de richesses, plus de confort, plus de services, plus de tout. La réalité pourrait bien être toute autre...

Nos économies sont fragiles et basées sur la consommation. Que la consommation baisse et alors l'économie s'affaiblit à cause du... « moral des ménages ». Et le moral des ménages est tout de même très influencé par les fins de mois !

Que le prix du pain, de la viande ou des légumes augmente, on s'adapte, on consomme différemment. Mais quand on touche au carburant, on touche à un produit de base qui n'a pas de substitution. On piège le citoyen. On entame la possibilité de se déplacer. On touche à ce qui est le socle de notre société de « progrès » : l'automobile.

Depuis cinquante ans, le déplacement automobile est un des piliers de notre organisation sociale. Nous allons devoir le remettre en cause. Progressivement, mais sûrement, nous devons nous éloigner de la route tracée par nos parents. Cela ne peut pas se faire par la simple décision d'augmenter le prix du carburant. D'autres orientations devront être débattues : les routes ; les autoroutes ; le chemin de fer ; les tramways ; le vélo ; les voies douces, les lieux d'habitation, les lieux de travail...

Et puis il y a toutes les autres taxes qui viennent diminuer notre pouvoir d'achat... mais dont les collectivités locales ont besoin car ce sont leurs recettes pour la dépense publique, utile à l'intérêt général. Du moins, c'est en ces termes que chaque responsable justifie le montant des « prélèvements ». Il est indispensable, et utile, que chacun interroge chaque responsable des étages de collectivités (Commune, Communauté de communes, Département, Région, Etat), pour connaître l'utilisation des taxes et ainsi juger de leur utilité ou non à ses yeux de citoyen. Les choix faits pour les dépenses et les recettes sont des choix politiques. Payer des routes, des fonctionnaires, des hôpitaux, des écoles, des crèches, des maisons médicales, des centrales électriques, des EHPAD, des gendarmeries, des places publiques, des trottoirs, des équipements sportifs, sont des choix politiques. Nous devons nous intéresser à la juste mesure des investissements pour l'intérêt général.

La commune de Vinezac n'a pas de grosses recettes, donc elle n'a pas de grosses dépenses. Certains d'entre vous aimeraient peut être qu'elle dépense différemment. Il faut donc qu'ils expriment leur volonté politique ! Pour l'école, pour les routes, pour les réseaux, pour les associations, pour les équipements...

Pour dépenser plus d'argent, c'est très simple : il faut gagner plus. Pour une collectivité il suffit simplement d'augmenter les impôts.

Pour dépenser moins, c'est très simple aussi, il suffit d'offrir très peu de services et peu d'équipement.

Les questionnements de ces dernières semaines vont devoir mettre tous les citoyens devant leurs responsabilités politiques de base : que faire de l'argent public pour assurer une existence digne à chacun de nous ?

La réponse sera donnée par l'engagement de chacun de nous dans les affaires publiques. Je souhaite à tous et toutes d'en avoir la volonté et l'énergie indispensables.

Bonnes fêtes de fin d'année 2018 à toutes et à tous !

André Laurent

Travaux en projet

L'aménagement de la « façade » ouest du village, sera le dernier chantier du mandat.



En effet, le projet d'agrandissement de la salle Alain Rouvière, qui amenait trop de contraintes techniques, est abandonné. Cependant, la salle sera rénovée (chauffage, accessibilité, peintures...)

La somme prévue au budget sera donc utilisée en partie pour le projet ouest.

Cet espace, situé sous le cimetière et le garage communal, est composé de parcelles communales situées en zone Ne du PLU, ce qui veut dire que l'on ne peut y réaliser que des équipements publics. Bien exposé, il est actuellement en friche et pourrait répondre à certains besoins du village.

D'abord, l'agrandissement du cimetière devient urgent : la première partie du projet du Conseil municipal consiste à lui dédier une des parcelles.

La deuxième partie du projet est l'aménagement du reste des parcelles en espace paysager et de loisir, en terrasse avec un parcours santé et un espace public pouvant accueillir des manifestations de plein air ou simplement permettre la détente dans un lieu à la fois éloigné de la circulation et proche du village et des lieux publics (nous ferons une présentation publique du projet avant le bouclage final). Les co-maîtres d'œuvre sont le cabinet GEO-SIAPP et l'architecte paysagiste vinezacoise Florine Lacroix. Ils vont nous fournir un avant-projet chiffré pour cette fin d'année 2018. Nous pourrions présenter le projet aux collectivités susceptibles de nous aider dans le financement.

Je tiens à remercier le Département pour son aide de 56 319 € en 2017 et de 40 000 € en 2018, qui nous a permis le financement des projets. C'est un choix politique de l'Assemblée départementale que de dédier une partie de son budget (les taxes donc !) vers l'aide aux communes au titre de la solidarité territoriale. Je remercie le Département de l'Ardèche qui fait le choix de pérenniser cette démarche.

A.L.

Projet de centrale photovoltaïque

Nous vivons un temps qui incite à aller vers les énergies nouvelles. Or, la commune de Vinezac est propriétaire d'une parcelle de terrain d'une trentaine d'hectares sur la commune de Balazuc. Le Conseil municipal de Vinezac a donc décidé de confier à la société Quadran un projet de centrale photovoltaïque sur cette parcelle. Ce projet montre la volonté de favoriser une voie vers les énergies renouvelables.

Si ce projet aboutit, la commune de Vinezac percevra un loyer pour l'exploitation de cette centrale. Cela représentera un revenu important pour la commune et des moyens financiers supplémentaires permettant d'envisager des investissements utiles à la vie quotidienne des Vinezacois. Le dossier de permis prendra un long délai d'instruction.

Vu l'importance du projet, l'Association de chasse de Vinezac qui m'avait sollicité à ce sujet ne pourra utiliser cette parcelle pour ses activités cynégétiques, si le projet va à son terme. Vu l'importance de l'enjeu pour la commune, les chasseurs de Vinezac comprendront notre démarche.

A.L.



Lumières de Noël

Les lumières de Noël ont pris cette année un coup de jeune dans notre village. Nous espérons que les Vinezacois apprécieront ce renouveau. L'illumination de l'église pourra être utilisée en dehors de la période de fêtes. A poursuivre l'an prochain

Xavier Arnaud

La vie du CCAS

Le CCAS se tient à disposition des personnes pouvant rencontrer des difficultés ou ayant des problèmes pour effectuer différentes démarches administratives. Un rendez-vous peut vous être proposé rapidement, par l'intermédiaire du secrétariat de mairie : 04.75.36.81.20.

Le repas traditionnel de fin d'année a été offert aux plus de 70 ans, le 16 décembre, en salle polyvalente. Soixante-dix personnes ont dégusté les mets préparés par Gilles Charousset et apprécié l'animation faite par Claude Jules. Celles qui, hospitalisées ou en maison de retraite, n'ont pas pu se déplacer, et celles de plus de 85 ans ne participant au repas ont reçu un colis. Comme chaque année, un calendrier avec des photos de Vinezac a été offert à tous.

Le Pôle Séniors a été présenté aux séniors de Vinezac le mardi 4 décembre : grâce à la Communauté de Communes du Bassin d'Aubenas (CCBA) des activités (cinéma, goûter, sortie...) leur sont proposées.

Raymonde Gébelin

L'école



Cette année, l'école accueille 117 élèves à partir de 3 ans pour 5 classes.

PS-MS (24 élèves) : M^{me} Fortier

MS-GS (19 élèves) : M^{me} Bouquet

CP (22 élèves) : M^{me} Cadorne

CE1-CE2 (23 élèves) : M^{me} Channac

CM1-Cm2 (29 élèves) : M. Ruet

M^{me} Bouquet a été nommée à la rentrée.

Trois personnes interviennent à l'école en tant qu'agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM), Lorette Barré à plein temps en grande section, Rahma Aghanim à temps plein et Myriam Mercier à mi-temps, en petite et moyenne section.

La garderie fonctionne de 7h30 à 8h50, assurée par M^{mes} Aghanim et Barré.

Le restaurant scolaire accueille une soixantaine d'enfants quatre jours par semaine, avec une majorité d'élèves de maternelle. Une personne supplémentaire, Séverine Morell, a donc été embauchée à la rentrée pour renforcer l'équipe du restaurant scolaire. Les repas sont fournis par API Restauration qui privilégie les producteurs locaux. Menus à thème, repas végétariens, produits bio sont servis régulièrement.

R.G.

Le mot de la Directrice de l'école

C'est le thème de l'environnement qui est au cœur de l'école pour l'année scolaire 2018-2019.

A travers différentes actions pédagogiques menées au sein des classes, les élèves découvrent au fil des semaines et des mois les richesses de la Terre et la nécessité de la préserver.

Comment faire découvrir le monde du tri aux générations futures, promouvoir le développement durable par des actions éco-citoyennes et réduire le taux de déchets, limiter le gaspillage alimentaire dans un but de préservation de l'environnement.

Nettoyage du village



Récupération marine



Le Vinezacotri



Le Globe bleu



Les élèves de maternelle travailleront essentiellement sur le jardin avec l'intervention de l'association VIE. Le jardin de la commune sera utilisé et cultivé par les plus jeunes élèves de l'école, pendant que les trois classes d'enseignement élémentaire travailleront, elles, sur l'éco-citoyenneté, en participant entre autres choses au projet organisé par la Communauté de Communes du Bassin d'Aubenas.

Ce fil rouge sur l'environnement guidera les élèves tout au long de l'année, mais en parallèle, nous sommes aussi investis dans d'autres projets comme la piscine, la découverte de notre patrimoine, la visite de la médiathèque d'Aubenas et les séances de lecture à la bibliothèque municipale de Vinezac, une sortie neige à Saint-Cirgues-en-montagne, Ecole et cinéma, journées paléo-découvertes avec l'équipe du Muséum de l'Ardèche...

Vous pourrez retrouver nos activités dans les Lettres mensuelles d'information de la Mairie.

Florence Cadorne

Circuit poétique et patrimonial et label Village en poésie

La Mairie s'est engagée dans un projet culturel national, bien épaulée par l'association Les Amis de la bibliothèque. Il s'agissait de poser la candidature de Vinezac au label « Village en poésie », décerné par le jury du Printemps des poètes, manifestation traditionnelle nationale du mois de mars. Voilà déjà quelques années que Vinezac s'engage dans cet événement, dans la mesure de ses moyens et grâce à l'activité des bibliothécaires bénévoles : affichage de poèmes dans le village et à l'épicerie, conférences sur le thème de l'année du Printemps, lectures poétiques, hommage au poète vinezacois Michel Rouvière, interventions à l'école pour découverte de la poésie et initiation à la dire. La Mairie subventionne le fonds poésie de la bibliothèque, qui s'enrichit chaque année un peu plus. Les Vinezacois ont pu remarquer que les Lettres mensuelles d'information se terminaient souvent par quelques vers.

Enfin, un « promenoir poétique » a été installé autour de Vinezac : des panneaux fabriqués par les employés municipaux, et installés par l'association Vinezac Sauvegarder pour transmettre, proposent des poèmes aux promeneurs. L'association des Amis de la bibliothèque se charge de renouveler les poèmes pour inviter les passants à refaire le circuit, non seulement poétique, mais aussi patrimonial, puisque les panneaux, installés près de dix croix du village, mettent en valeur cet élément caractéristique de la commune (trente croix sont plantées sur son territoire). Le circuit se fait doucement en une heure, une heure et demie, et le dépliant qui présente le plan et les panneaux, avec les poèmes exposés, est en accès libre à la mairie et en téléchargement sur le site municipal.

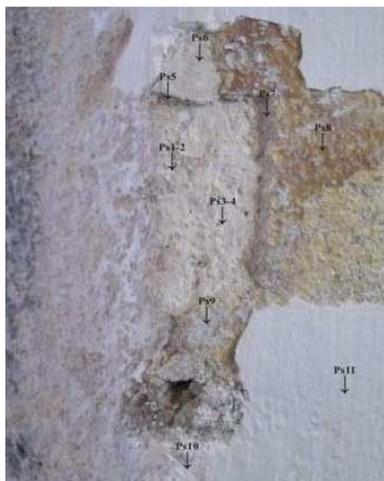


Un livre de poèmes d'amour est remis aux couples à la fin de la cérémonie civile de mariage depuis juin 2018.

Le jury du Printemps des poètes se réunit au mois de décembre : Vinezac sera peut-être le cinquième village ardéchois à obtenir ce label, après Cruas, Thines, Villeneuve-de-Berg et Antraigues.

Julie Mallon

Etude de diagnostic pour les travaux de rénovation de l'église



Le dossier de l'étude diagnostiquant les travaux à faire pour rénover l'église a été envoyé à la Direction Régionale des Affaires Culturelles, selon le protocole obligatoire pour un monument historique classé. Une réunion pour accord devra être programmée entre la DRAC, la municipalité et M. D'Ambrosio, l'architecte en charge du dossier. Une demande de subvention a été déposée auprès de la DRAC pour le règlement de l'étude diagnostique.

Les travaux de sondage de peinture demandés au mois de mai par la DRAC pour conclure le dossier de diagnostic ont été effectués fin juin.

J.M.

Village de caractère

La charte du label Village de caractère a été remaniée il y a deux ans. Pour en vérifier l'application, la Commission de contrôle a audité les vingt villages répondant à ce label au printemps 2018. Le compte-rendu en a été fait pour Vinezac au mois de juin en présence du Maire et de l'Adjointe en charge du dossier. La Commission a apprécié très favorablement les travaux effectués dans le bourg, notamment le pavage des ruelles par phases annuelles et la place neuve du Chalendas. Vinezac remplit tous les critères de la Charte. La Commission a émis quelques préconisations et recommandations pour parfaire le résultat : la demande de labellisation Accueil vélo, l'installation d'un parcours de visite dans le bourg, l'élargissement de l'espace piétonnier sur la place du Chalendas. J.M.

Parcours autonome de visite

Pour que les visiteurs connaissent mieux le village tout en déambulant dans ses ruelles, trois panneaux muraux et un pupitre de visite autonome seront bientôt prêts à être installés dans le bourg ; une table de lecture du paysage sera proposée à côté du Monument aux morts. L'entreprise Empreinte signalétique a été choisie pour leur réalisation, que nous avons voulue en harmonie avec les panneaux en céramique déjà existants, œuvre de Michel Rouvière. Pour cela, la lave émaillée a été préférée à un matériau métallique. J.M.

Commission extra-municipale Village de caractère

Enfin, la municipalité ayant à nouveau proposé la création d'une commission extra-municipale « Village de caractère » pour que les Vinezacois puissent être associés aux réflexions sur ce thème, sept candidatures ont été reçues et acceptées. La première proposition de création, en décembre 2017, n'avait suscité que deux candidatures, nombre insuffisant pour une telle commission. La voilà donc en état de fonctionnement. Nous vous tiendrons informés de ses travaux et des dates de réunion. La première aura sans doute lieu en janvier. J.M.

Des bénévoles pour rénover les bancs



Comme annoncé dans la Lettre d'information du mois d'octobre, des Vinezacois entrepreneurs et qui aiment que le village soit pimpant ont rénové les bancs municipaux : démontage, ponçage, lasurage, sans oublier de repeindre les ferrures des pieds.

Voici des bancs non pas neufs mais soignés, doucement brillants et invitant à la pause. Merci au groupe de rénovateurs pour le travail effectué !

Leur conclusion : « Toute l'équipe remercie l'ensemble de la Municipalité de nous avoir donné sa confiance pour la réalisation de ces travaux ainsi que les employés communaux pour leur collaboration. Ce fut une satisfaction pour notre petite équipe de participer à l'entretien de notre Village de Caractère » J.M.

Le Label Accueil vélo

Notre commune s'est vu décerner le Label Accueil vélo lors de la réunion plénière des Villages de caractère qui a eu lieu à Alba la Romaine le 29 novembre dernier.

Considérés comme sites et lieux de visites, les villages de caractère d'Ardèche peuvent prétendre à ce label national dès lors que la commune répond aux critères demandés. Les exigences, entre autres, sont de pouvoir proposer aux cyclistes un petit matériel de réparation, en dépôt à la mairie, une borne de recharge pour les vélos à assistance électrique et un espace de repos avec point d'eau à proximité. Si les villages de caractère sont incités à se labelliser Accueil vélo, c'est dans le cadre du plan départemental du tourisme en vélo, qui a de plus en plus d'adeptes. Ce n'est pas seulement la Vallée du Rhône, avec la Viarhona, qui doit pouvoir répondre à cette demande, mais aussi les paysages et les routes de notre territoire entier.

Pour notre village, un travail a été réalisé en commun avec deux villages de caractère voisins, Ailhon et Chassiers, et un itinéraire de cyclotourisme entre les trois villages, vélos et VAE, sera ouvert d'ici peu, la signalisation devant être bientôt installée. L'affichage des circuits vélo intéressant la commune sera effectif dans les premiers mois 2019. Un petit reportage de la chaîne Ushuaia sera diffusé fin janvier 2019. L'ouverture de la voie verte jusqu'aux Côtes permettra aux cyclistes de continuer leur randonnée vers Vinezac pour rejoindre ce « circuit de caractère ». Une voie officielle de jonction est en projet. Ci-après vous trouverez les cartes des deux trajets.

Afin que l'accueil des cyclotouristes se fasse dans les meilleures conditions possibles nous informons les hébergeurs de la commune qu'ils peuvent également prétendre à ce label. Un hébergeur de Vinezac a d'ailleurs déjà demandé et obtenu ce label pour ses chambres d'hôtes. Pour toute information contacter M. Christophe Nury - Agence de développement touristique : christophe.nury@ardeche-guide.com ou au 04.75.64.93.11. J.M.

Circuit de l'accueil vélo



Heureux comme un vélo en Ardèche

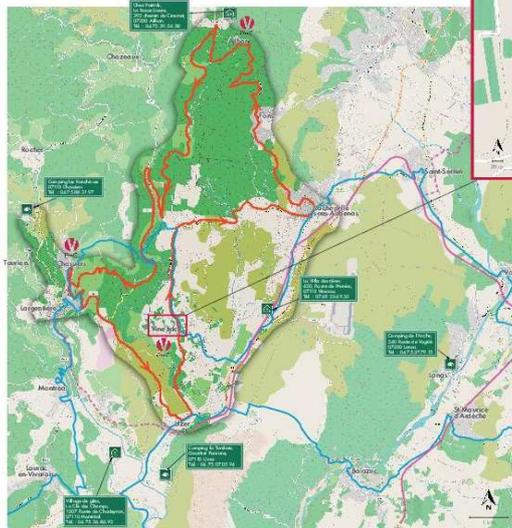
Sur les petites routes ardéchoises, perché sur votre vélo, vous allez croquer jolies courbes et paysages à couper le souffle. Villages de caractère et beautés naturelles régaleront tout le monde, de la balade familiale à la cyclotouristique de légende. Pour vos étapes, nos adresses Accueil Vélo ont l'art de vous requinquer à coup de sourire et de produits vrais, et tout ce qu'il faut pour bichonner votre matériel. Mais malgré tout cela, le plus émerveillant reste - et de loin - la chaleur et la sincérité de l'accueil que vous réservent les Ardéchois. Alors tous en selle !

www.ardeche-a-velo.com



Vinezac

Village de caractère.



- Restaurants
- Point info
- Église Notre Dame de l'Assommoir
- Château Ailhon
- Départ du circuit vers Ailhon
- Arrivée du circuit
- Mairie
- Borne électrique
- Château Ailhon
- Arrivée du circuit

où se loger ?

La Villa des Rives
625 route de France, 07110 Vinezac
Tel. : 07 69 23 69 32

Camping Le Choucrier
105 route de Lantès, 07110 Vinezac
Tel. : 04 75 36 80 87

Tous les hébergements de la commune de Vinezac sont prêts à vous accueillir. Retrouvez la liste complète sur www.vinezac.fr

où se restaurer ?

Médiatourisme La Bastide du Saub
Le Village - Tel. : 04 75 26 91 00

Épicerie Chez François
Centre Bourg

Région des Côtes
RD 104, 1010 Route d'Alba - Tel. : 04 75 36 80 10

où louer ? où réparer ?

Location et réparation
Am7 - Tel. : 04 75 35 98 29 - 07200 Chardolès

Région des Côtes
Vid87 - Tel. : 04 75 93 78 79 - 07200 Albaudon

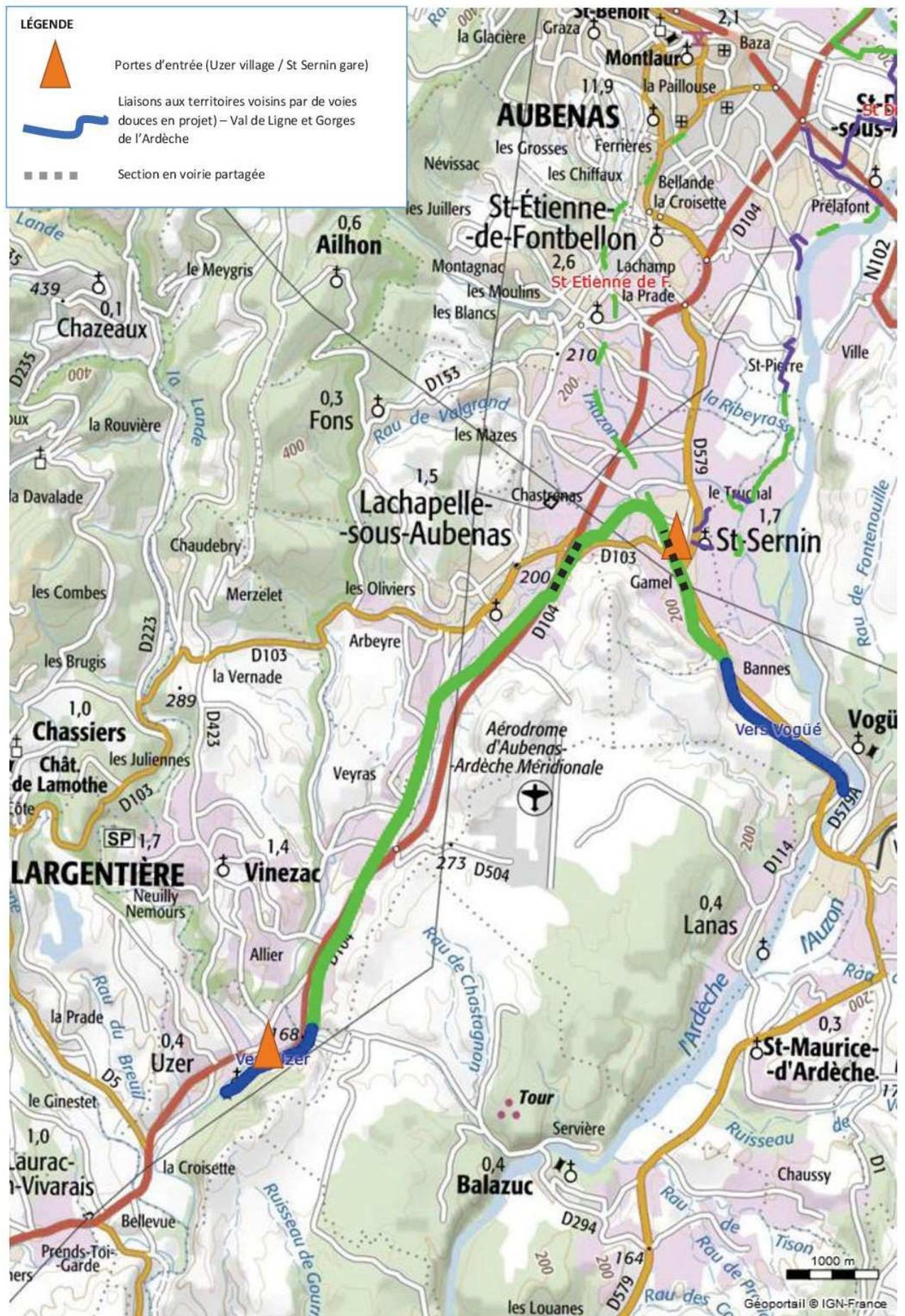
où se renseigner ?

Renseignements sur place - au point info

Office de tourisme du Pays d'Albaudon Vals d'Ardèche
6 Place du Village, 07200 Albaudon
Tel. : 04 75 89 02 03



Circuit de la voie verte



Vous pouvez retrouver ces deux circuits sur le site internet de la commune.

La cérémonie particulière du 11 novembre

Cette année, la commémoration de l'armistice de 1918 a revêtu une solennité et une émotion singulières : c'était le centenaire de cet événement qui marqua le début de la fin de la première guerre mondiale. Les combats se poursuivirent en fait jusqu'en 1919 dans d'autres pays que le nôtre.

Le jeudi 8 novembre, Pierre Ladet, historien membre de l'association Mémoire d'Ardèche temps présent, nous a fait le plaisir et l'honneur d'une conférence illustrée sur ce thème de l'armistice : comment cela s'est-il passé, quels germes malins allaient en partir pour arriver à une nouvelle guerre. Une assistance peu nombreuse mais passionnée, des documents visuels très parlants, des échanges intéressants entre conférencier et public. Merci à Pierre Ladet de ce partage de connaissances.

La cérémonie de commémoration du 11 novembre a été elle aussi particulière. Les écoliers de Vinezac, classe de CM, ont fait un travail de recherche et de sélection de textes propres à les faire réfléchir sur l'Histoire, sous la direction de leur professeur, Monsieur Ruet. Ils ont présenté ces textes et les ont lus, comprenant ainsi par les actes ce qu'est le devoir de mémoire. L'assistance, plus fournie que d'habitude, a été émue par ces jeunes voix, qui ont terminé leur participation par le chant de l'hymne européen avant que ne retentisse l'hymne national. Cette partie de la cérémonie s'est passée à la salle Alain Rouvière en raison du temps très incertain.

Tout le monde a ensuite rejoint le Monument aux morts pour la deuxième partie de la commémoration. Monsieur le Maire a lu le discours de Monsieur le Président de la République. Les enfants, avec le porte drapeau et les représentants des Anciens combattants, ont procédé à l'Appel des morts pour la France.

Une minute de silence a suivi le dépôt de la gerbe.



Un rafraîchissement amical a ensuite été proposé à l'assistance, dans la salle du Conseil, à la mairie.

Vous pouvez retrouver toutes les photos et les titres des textes lus par les enfants sur le site municipal (actualités mairie).

J.M.

Attention au démarchage abusif !

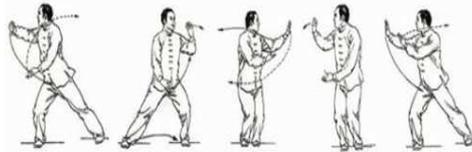
Des Vinezacois ont reçu des appels téléphoniques de démarcheurs se prévalant de leur habilitation par la Mairie. Nous vous informons que jamais la Mairie n'a été contactée par ces démarcheurs. Ne tenez donc pas compte de leurs propositions.

J.M.

Bien-être - Santé - Créativité

M^{me} Stéphanie Rousset propose de vous initier à la pratique taoïste du Qi Gong, tous les jeudis de 16h30 à 18h00, à la salle Alain Rouvière.

En lien avec la médecine chinoise, cette pratique composée de mouvements dynamiques, lents, alliant respiration et visualisation vous donnera des outils simples et utiles au quotidien pour :



- mieux gérer votre stress, vos émotions
- améliorer la qualité de votre sommeil
- renforcer votre système immunitaire
- prévenir vos éventuels problèmes de santé

L'atelier est ouvert à toute personne dès 12 ans sans autre limitation d'âge et sans aucune contre-indication.

Munissez-vous d'une couverture et d'un petit coussin pour une séance de découverte gratuite.

Vivre à Vinezac

La 11^{ème} fête du Terroir et du Patrimoine, placée sous le parrainage de Pierre Rabhi, a comme d'habitude rencontré un grand succès. Dimanche, la conférence de P. Rabhi a été suivie par plus de cinq cents personnes. Ensuite le paysan philosophe et l'assistance ont pu échanger sur les thématiques abordées. Un grand merci à tous les bénévoles, anciens ou nouveaux, très disponibles, qui font de cette manifestation un moment très convivial. Merci aussi à la municipalité, aux sponsors, aux exposants et aux visiteurs.



Le 24 novembre, lors de notre repas de fin d'année, Pierre Rondio, un de nos bénévoles, Président de l'association Neurogel en marche, et sa compagne Aline Denay, tétraplégique suite à un accident de la route, ont présenté leur ambitieux projet d'essai clinique en Chine qui permettrait à Aline de remarcher. Nous avons le privilège de nous mouvoir comme bon nous semble, alors, aidons Aline à retrouver cette mobilité. Elle considère cette opération comme la chance de sa vie, aidons la en faisant un don sur le site www.neurogelenmarche.org ou en remplissant la feuille de don déposée dans toutes les boîtes aux lettres de Vinezac. Merci pour votre soutien.

Pour Aline, des soirées sont prévues à la salle polyvalente, organisées conjointement par des associations et des habitants de Vinezac : 19 janvier (VAV y participe), le 2 ou le 9 février et probablement le 2 mars.

Contact : 06.85.48.43.14 ; vivreavinezac@orange.fr ; Site : vivreavinezac.jimdo.com

Claire Mollier, Présidente de Vivre à Vinezac

La Bonne grappe



Depuis quarante ans, le club de La Bonne Grappe a pour but de réunir les séniors pour un moment de partage où chacun trouve amitié, joie, réconfort et distractions diverses.

Tous les mardis après-midi, avec la Présidente Mauricette Barrot, les adhérents se défont au scrabble, à la belote, belote coinchée et autres jeux de chiffres et de lettres. Certains préfèrent commencer par une promenade, mais tout se termine par un goûter.

Nous avons eu aussi quelques activités particulières.

Cette année 2018 a commencé avec la galette des Rois, puis sont venues les crêpes de la Chandeleur et les multiples saveurs de leurs garnitures.

Chaque trimestre un gâteau est offert pour fêter les anniversaires.

Une belle journée à Martigues au printemps avec la visite guidée du cœur de la ville, la pause gourmande à midi pour déguster les saveurs marines et, pour terminer, une promenade en bateau sur les canaux.

Trois repas dans les restaurants des environs ont ravi chaque fois une quarantaine de gourmands, sans oublier les traditionnelles châtaignes grillées de l'automne.

Nous terminerons l'année par le goûter de Noël.

Il est à noter que cette année le CCAS a offert un après-midi récréatif à tous les séniors de la commune au château Julien avec le conteur Henri Blanc, dont le spectacle a été suivi d'un goûter.

La Bonne Grappe tiendra son Assemblée Générale mardi 22 Janvier 2019 et accueillera avec plaisir toutes les nouvelles personnes qui voudraient nous rejoindre.

Carole Barneoud, Secrétaire de l'association

Dessin, Presse, Caricature

Jacky Boyer, dit Jafy, Président de l'association, poursuit ses ateliers d'initiation au dessin le mercredi de 14h30 à 15h30 dans la petite salle en dessous de la mairie, pour les enfants de Vinezac (et quelques grands...).

Ateliers gratuits en partenariat avec la Mairie

J.M.



Vinezac Sauvegarder pour transmettre

Nos activités

Le débroussaillage des chemins communaux, le troisième samedi du mois, permet l'entretien indispensable des chemins déjà balisés. Touristes et Vinezacois les fréquentent beaucoup. Répertoriés sur le site visorando.com, ils ont notamment été empruntés cette année par le Run Audrey et la rando de Béthanie.

Le nombre des bénévoles s'est accru en septembre. Une équipe de plus permettrait d'ouvrir de nouveaux chemins. Vous savez manier la tronçonneuse, le sécateur, le râteau ? Venez nous rejoindre à l'essai, sans engagement ! L'apéritif qui suit permet d'échanger ses idées.

Les visites guidées du village, en partenariat avec la Mairie, ont été poursuivies cette année durant juillet et août, parfois couplées avec un repas à la Bastide du Soleil.

En octobre, toute l'école a pu participer aux journées *Paléo-découvertes* du Muséum de Balazuc, co-financées avec L'Amicale laïque.



Les animations

La soirée théâtre/repas de mars (*Sous les yeux des femmes garde-côtes*, Pal Békès) a fait salle comble et affluence record en novembre pour *Maitre Panisse*, adaptée de la *Trilogie marseillaise* de Pagnol. Notre conseil : réservez vos places pour les prochaines soirées !

Nous avons rejoint trois autres associations pour la soirée Michel Rouvière du 24 mars.

Le 23 juin, Vinezac en Musique a attiré un bon nombre de spectateurs ravis par la programmation. La scène ouverte a permis à de jeunes musiciens (et à d'autres) de se produire en public. Musique encore le 28 juillet : concert des Amis de Joyeuse, à l'église.

Pour les Journées Européennes du Patrimoine et à l'église, Gérald Gambier a présenté sa conférence *Le symbolisme de l'art roman*.

Le bénéfice de ces activités, en plus des dons, permet d'abonder le compte spécial pour financer l'aide à la restauration de l'église, but premier de nos statuts.

Pour 2019

- Samedi 9 mars : Assemblée générale publique
- Samedi 13 avril : *Un hivernage en Antarctique* par Paul Serre, glaciologue à la base Concordia
- Dimanche 19 mai : Fête des chemins (le cadre reste à définir).
- Samedi 22 juin : Vinezac en Musique

Et aussi un concert d'été dans l'église, les Journées du Patrimoine, une soirée théâtre ...

Tout cela est à suivre sur le site municipal... et sur le nôtre ! Consultez-le sans modération, envoyez régulièrement vos suggestions et inscrivez-vous à notre lettre d'information.

<https://www.vinezacsauvegarderpourtransmettre.fr>

Nous remercions chaleureusement tous ceux qui nous aident : soutien financier (adhérents, donateurs privés ou commerçants, participants à nos animations), aide logistique attentive (personnel de la mairie et Conseil municipal), mise à disposition de l'église (paroisse).

Nous vous souhaitons de très bonnes et très belles fêtes de fin d'année.

Le Bureau

L'association Les Amis de la Bibliothèque s'active !

Pour 2018

Le 2 février, soirée accordéon traditionnelle avec le Cema et Jean-Marie Lacroix, suivie du bal avec assiette-repas. Le bénéfice de cette soirée très appréciée nous permet d'acheter des livres en plus de ceux financés par la commune et les cotisations des adhérents, pour financer nos animations diverses tout au long de l'année, en particulier les fournitures et le matériel pour les activités que nous proposons aux enfants durant les trois périodes de vacances scolaires, Toussaint, Hiver, Printemps.

Du 3 au 19 mars, organisation du Printemps des Poètes avec formation de brigades poétiques à l'école et pousse de poèmes en fleurs à l'intérieur du village.

Le 24 mars, évocation de Michel Rouvière, exposition et témoignages. A l'initiative de la bibliothèque et avec la participation de trois autres associations.

En juin : en partenariat avec la Mairie, mise en place du Parcours poétique et patrimonial et remise du dossier de demande de labellisation Village en Poésie.

Pour 2019, nous poursuivrons les activités régulières ; la soirée accordéon aura lieu le 8 février, le Printemps des Poètes sera célébré du 9 au 25 mars.

Vous pourrez retrouver toutes nos dates sur le site internet de la mairie.

L'association est aussi gestionnaire de la Bibliothèque municipale, par convention avec la Mairie de Vinezac et la Bibliothèque de Prêt Départementale.

Durant toute l'année scolaire, accueil des classes le lundi, une fois par mois pour les classes de maternelle et deux fois pour les classes primaires.

Tout au long de l'année, accueil du public : mercredi de 15h00 à 17h00, jeudi de 15h30 à 17h30 et samedi de 11h00 à 12h00. En juillet et août, mercredi de 18h00 à 19 h30.

L'entrée de la bibliothèque est libre, le café ou le thé vous est offert, de profonds fauteuils vous tendent les bras pour bercer vos désirs d'évasion les plus fous et les bibliothécaires ont toujours le sourire... surtout s'il fait gris dehors.



L'équipe

Le nichoir à livres et sa vie



Au printemps 2018, un nichoir à livres, confectionné par les employés municipaux, a été installé place du Chalendas, vers la fontaine. Il sert à échanger des livres entre lecteurs, livres déposés par ceux qui les ont aimés et veulent faire partager leur enthousiasme à d'autres lecteurs. Pour un livre emprunté pour le lire, on en dépose un autre. Depuis, la rotation des ouvrages dans le nichoir est impressionnante et l'esprit convivial bien respecté. Les Amis de la bibliothèque veillent à compléter de temps en temps le fonds éphémère. J.M.

La simplicité va bien à ce thème de la ronde des mois !

Janvier-Février-Mars-Avril-Mai-Juin-Juillet-Août-Septembre-
 Octobre-Novembre-Décembre-Janvier-Février-Mars-Avril-Mai-Juin-Juillet-Août-Septembre-
 Octobre-Novembre-Décembre

Janvier grelottant, neigeux et morose,
 Commande la ronde éternellement ;
 Déjà Février sourit par moment ;
 Mars cueille frileux une fleur éclosé.
 Avril est en blanc, tout ruché de rose
 Et Mai, pour les nids, tresse un dais clément ;
 Dans les foins coupés, Juin s'ébat gaîment,
 Sur les gerbes d'or, Juillet se repose.
 Derrière Août qui bâille au grand ciel de feu
 Se voile Septembre en un rêve bleu ;
 Le pampre couronne Octobre en démence.
 Novembre, foulant du feuillage mort,
 Fuit l'âpre Décembre au souffle qui mord.
 Et le tour fini - sans fin recommence.

Édouard Tavan (La Coupe d'onyx - Editions Payot)



Vœux du Maire



La cérémonie à l'occasion des vœux du Maire aura lieu le **vendredi 11 janvier 2019 à 19h00** en salle polyvalente. A cette occasion, les jeunes gens nés en 2001, qui vont donc avoir 18 ans en 2019 et devenir majeurs et citoyens à part entière, se verront remettre leur *Livret du Citoyen* et la brochure *Le passeport pour la majorité*.

Agenda

11 janvier : Vœux du Maire. Salle polyvalente. 19h00.

19 janvier : Soirée caritative pour Aline. Vivre à Vinezac et Vinezacois. Salle polyvalente.

8 février : Concert de la classe d'accordéon du CEMA, suivi d'une soirée dansante. Les Amis de la Bibliothèque. Salle polyvalente.

9 mars : Vente de pognes. Amicale laïque. Salle polyvalente.

17 mars : Loto. Amicale laïque. Salles polyvalente et Alain Rouvière.

7 avril : RUN AUDREY. Cours pour la vie.

13 avril : Conférence *Un hivernage en Antarctique*. Vinezac Sauvegarder pour Transmettre.

27 - 28 avril : Exposition d'arts plastiques Art d'Avril. Vivre à Vinezac.

19 mai : Vide Grenier. Amicale laïque. Salle polyvalente et place de la mairie.

19 mai : Journée Vinezac Sauvegarder pour transmettre. Boulodrome.

25 mai : Spectacle Hip Hop. Boom Bap. Salle Alain Rouvière.

26 mai : Elections européennes. Salle polyvalente.

14 juin : Fête de l'école. Ecole et Amicale laïque. Salle polyvalente.

22 juin : Vinezac en musique. Vinezac Sauvegarder pour transmettre. Boulodrome.

13 juillet : Fête Nationale. Feu d'artifice.

14 - 15 septembre : Fête du Terroir et du patrimoine. Vivre à Vinezac.

Tous les mercredis après-midi :

Atelier dessin pour les 8 - 15 ans. Dessin, Presse, Caricature.
Salle de réunion sous la mairie.

Tous les mercredis soir de juillet et août :

Marché des producteurs. Place du Chalendas.

Bien sûr, nous vous rappellerons et préciserons ces dates et celles qui s'y ajouteront en les inscrivant sur l'agenda du site municipal www.vinezac.fr, la page facebook de la commune, et dans les Lettres mensuelles d'information.

Rappel

En raison des changements dans l'équipe du secrétariat de Mairie, les horaires d'ouverture de la Mairie changent dès le début janvier.

Horaires de la Mairie

Du lundi au samedi : 9h00 - 12h00 / Le mardi : 14h00 - 16h30

Horaires de l'Agence postale communale

Du lundi au vendredi : 8h30 - 12h00
Fermée le samedi